

Association Nationale Irène POPARD

Danse et Gymnastique

Méthode Irène Popard (depuis 1917)

Association nationale loi 1901 - N° 9/05788
SIRET 477 950 497 00016 / APE 9499Z

« Cette gymnastique qui est aussi de la danse »
N° Agrément formation professionnelle 11 75 41346 75

Stage PEDAGOGIQUE / Méthode Irène POPARD Formation nationale Dimanche 21 Février 2010 à PARIS 4^{ème}

Entre les soussignés : **L'organisateur : ASSOCIATION NATIONALE IRENE POPARD** – association loi 1901
Organisme de formation / Numéro de déclaration d'activité : N° 11 75 41346 75

Le stagiaire :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
CP :
Ville :
Pays :
Tél. :
Mail :

L'employeur :

ou la caisse de prise en charge pour les indépendants (Agefice ou Fifipl)
Nom :
Représenté par :
Fonction :
Adresse :
CP :
Ville :
Pays :
Tél. :
Mail :

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Contenu et programme : Se reporter à la plaquette « Stage Pédagogique »

Lieu : Centre de Danse Du Marais 41, rue du Temple Paris 4^{ème}

Les actions envisagées entrent dans l'une des catégories prévue à l'article L.900-2 du Code du travail : adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de PARIS sera seul compétent pour régler le litige.

Extraits du Règlement intérieur : Validation des acquis : Une « Attestation de stage - Formation méthode Irène POPARD » sera délivrée en fin de stage justifiant du contenu de la formation suivie, de la présence effective du stagiaire et des dépenses engagées. L'organisateur se réserve le droit d'apporter toute modification et/ou d'annuler le stage. Toute inscription est définitive hors « cas de force majeure » et sur présentation d'un certificat médical.

TARIF : 3H de formation = 50 € ou 65 € Non-adhérents

Frais de formation : 50 € ou 65€

Chèque N° et banque :

1er Chèque d'acompte / 30 € à

l'inscription

N° et banque :

2^{ème} chèque de solde 20 € ou 35€ le 1^{er} jour du stage

Hébergement :

Non pris en charge par l'organisateur

Fait en 2 exemplaires à le 2009

« Association Nationale Irène POPARD »

L'employeur

Jeannine LORCA / Présidente

Le stagiaire

Siège social :

66 rue Saint Antoine 75004 PARIS Tél. : 02 37 42 14 79

www.irene-popard.com

Présidente : Jeannine LORCA 24 B. rue de Lamballe 28100 DREUX jeanninelorca@aol.com

Trésorière : Michèle Giraudeau 31, Avenue du château 91 800 BRUNOY